



Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, signe le traité d'interdiction complète des mines antipersonnel à Ottawa, le 3 décembre 1997, en compagnie de Jody Williams, de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, lauréate du prix Nobel, de Cornelli Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge, de Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, et du Premier ministre Jean Chrétien.

Archives de CP : Tom Hanson

La formation de partenariats pour la sécurité humaine

Une nouvelle diplomatie

L'importance accordée à la sécurité humaine influence non seulement sur les objectifs de la politique étrangère du Canada, mais aussi sur la façon dont nous la poursuivons. La promotion de la sécurité humaine dépend d'une « nouvelle diplomatie » caractérisée par la formation de coalitions internationales d'un nouveau genre et par une collaboration étroite avec la société civile et le secteur des entreprises. La formule adoptée, conjuguant des idées très fertiles, une argumentation solide, la promotion de l'intérêt public et, en particulier, des partenariats horizontaux, s'est déjà révélée très efficace. Cette forme de diplomatie démontre l'influence que peuvent exercer de bonnes idées et la mise en commun des ressources, ainsi que l'importance du partage des responsabilités. Ces éléments sont essentiels pour relever le défi lancé par le Secrétaire général des Nations Unies dans son « Rapport du millénaire » : pour nous adapter aux nouvelles réalités, nous devons apprendre à « mieux gouverner ensemble ».

Organisations internationales

Le multilatéralisme fait partie intégrante du plan d'action pour la sécurité humaine. Dans le cadre de sa prestation au Conseil de sécurité (1999-2000), le Canada a amorcé un débat sur des questions telles que la protection juridique et physique des civils et la nécessité de régimes de sanctions plus humains et plus efficaces, et il a contribué aux progrès réalisés à cet égard. À la Commission des droits de l'homme, nous nous sommes faits les champions de la liberté d'expression, des droits de la femme et

de la suppression de l'impunité. Dans le cadre du G-8, le Canada a encouragé la coopération à l'égard de questions telles que l'activité criminelle transnationale et la prévention des conflits. Au sein de l'OEA, il a parrainé un Dialogue ministériel sur les drogues et, en juin 2000, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'OEA, qui s'est tenue au Canada, les représentants des pays du continent se sont penchés sur divers aspects de la sécurité humaine, telles la corruption et la responsabilité sociale des entreprises. Notre appartenance au Commonwealth et à la Francophonie a facilité la collaboration avec les pays en développement en ce qui a trait aux droits de la personne, à la gestion démocratique des affaires publiques et au renforcement des capacités régionales de maintien de la paix en Afrique. LOTAN et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) constituent d'importantes tribunes pour faire avancer des dossiers comme la prévention des conflits, le déminage, le contrôle du trafic des armes légères, la création de capacités pour le déploiement d'experts et la promotion de la gestion démocratique.

Coalitions entre les pays d'optique commune

La formation de coalitions fondées sur des valeurs communes est un autre élément dynamique de la « nouvelle diplomatie ». Le Réseau pour la sécurité humaine en est un bon exemple. Le Réseau, qui compte aujourd'hui plus d'une douzaine de pays de toutes les régions du monde, tire son origine d'une entente bilatérale entre le Canada et la Norvège – le partenariat de Lysøen, nommé d'après l'île norvégienne où ce projet a été conçu. En se basant sur le succès de la coopération internationale qui a marqué la campagne contre les mines terrestres, le Canada et la Norvège se sont attaqués avec la même énergie et la même conviction à